

Le syndic de copropriété

(2'43'21 heures)

COPR10

★ OBJECTIFS

- Connaître les fonctions et les obligations du syndic de copropriété
- Connaître le processus de désignation du syndic de copropriété et les modalités du mandat

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 2'43'21

🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🧑 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

- Test de positionnement

5'00

Le syndic de copropriété

⇒ Sous-module 1 : La désignation du syndic de copropriété

- Quelles sont les personnes habilitées à exercer les fonctions de syndic ? 7'09
- Désignation du syndic 10'11
- Le contrat de syndic de copropriété 4'36

⇒ Sous-module 2 : La durée des fonctions du syndic de copropriété et fin du mandat

- La durée du mandat 2,11
- La fin du mandat 9'19
- Le changement de syndic 5'31

⇒ Sous-module 3 : Les fonctions et obligations du syndic de copropriété

- Les fonctions du syndic de copropriété (Partie 1) 8'09
- Les fonctions du syndic de copropriété (Partie 2) 7'05
- Les obligations d'information du syndic (Partie 1) 8'15
- Les obligations d'information du syndic (Partie 2) 4'35

⇒ Sous-module 4 : La gestion financière et comptable du syndic

- Établir le budget et ouvrir un compte séparé 5'09
- Ouverture d'un compte spécifique « fonds travaux » 1'54
- La souscription d'emprunt 6'03

⇒ Sous-module 5 : Subventions et conventions particulières

- Subventions et conventions particulières 2'34

⇒ Sous-module 6 : La rémunération du syndic de copropriété

- La rémunération du syndic de copropriété 9'46

⇒ Sous-module 7 : La responsabilité du syndic de copropriété

- La responsabilité du syndic de copropriété 9'58

Le syndic de copropriété

(2'43'21 heures)
COPR10

★ OBJECTIFS

- Connaître les fonctions et les obligations du syndic de copropriété
- Connaître le processus de désignation du syndic de copropriété et les modalités du mandat

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 2'43'21

🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Compétences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🧩 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

⇒ Sous-module 8 : La carence, l'empêchement et l'absence du syndic de copropriété

- La carence et l'empêchement du syndic 4'12
- L'absence de syndic 3'44

Quiz M7 (43 questions) 43'00

TOTAL : 2'33'21

- Test de satisfaction 5'00

Total : 2'43'21

★ OBJECTIFS

- Connaître les fonctions et les obligations du syndic de copropriété
- Connaître le processus de désignation du syndic de copropriété et les modalités du mandat

i INFORMATIONS

- **Public :** Professionnels de l'Immobilier ou du crédit
- **Prérequis :** Aucun
- **Durée :** 2'43'21

🏛 FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. Competences First identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

🧠 MOYENS

Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Études de cas
- Questions/Réponses

Matériels :

- Ordinateurs / Tablettes / Smartphones
- Paperboard

Méthodes d'évaluation :

- Quiz
- QCM

📞 CONTACT

Tél :

01 87 66 02 19

E-mail :

contact@immoforma.fr

NDA :

76311071831

Nom de l'accompagnateur :

Anthony PITKANITSOS

🕒 HORAIRES

Libres en E-learning

L'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique est assuré avec un formateur qui forme l'apprenant dans un parcours individuel, précisément adapté au besoin de l'apprenant dans le but d'obtenir la certification visée.

En dehors des heures de formations prévues, l'organisme prévoit un accompagnement pour s'assurer de la satisfaction de l'apprenant, de la conformité administrative de son dossier ainsi qu'un temps particulier pour la préparation à la certification.

L'accompagnement technique

En début de parcours, un accès e-learning est envoyé à l'apprenant. Son utilisation est facultative mais permet à l'apprenant d'asseoir ses compétences théoriques. Les heures de connexion ne sont jamais décomptées des heures de formation prévues.

L'apprenant a un accès à une plateforme développée en interne par Competences First pour gérer les documents pédagogiques (Attestations , émargement, etc..).